

LA LETTRE **EVOLIS**

membre de la **FIM**

ÉDITION SPÉCIALE - JUIN 2021

[NORMALISATION]



La normalisation est un élément essentiel de la politique d'innovation de notre pays. Le sujet de la normalisation couvre de nombreux domaines et fait intervenir de nombreux acteurs, au plan national, communautaire et international. Nous vous proposons de découvrir certains aspects relatés ici par des acteurs impliqués.

LA NORMALISATION

Un outil incontournable de la politique industrielle française

MICHEL DENIS,

CEO Groupe Manitou,
Vice-Président technique
et environnement EVOLIS



« La normalisation a toujours été considérée comme un élément de la stratégie du Groupe Manitou qui s'est toujours appuyé sur son organisation professionnelle pour l'accompagner au plus près dans ces processus que cela soit dans le domaine de la sécurité ou de la performance de nos équipements pour répondre aux besoins des marchés. Nos prises de responsabilités dans des instances européennes et internationales nous permettent d'orienter les programmes de travail, influencer les

contenus mais aussi disposer d'une vision d'ensemble des marchés pour notre groupe qui opère sur tous les continents. Si l'organisation du Groupe Manitou nous permet d'attribuer des fonctions en normalisation à des collaborateurs, cela n'est pas le cas dans les plus petites entreprises françaises, notamment les PME.

[EVOLIS MILITE EN FAVEUR DE L'INSTALLATION DE MESURES COMPENSATOIRES À LA RÉCENTE DISPARITION DE L'EFFICACE DISPOSITIF DE LA DGE]

C'est pourquoi, EVOLIS milite en faveur de l'instauration de mesures compensatoires à la récente disparition de l'efficace dispositif de la DGE qui en plaçant l'organisation professionnelle à son cœur, permettait de soutenir financièrement les PME s'impliquant dans de véritables projets de normalisation européenne ou internationale. »

CHIFFRES CLÉS



34 commissions métiers et horizontales avec experts nommés par EVOLIS

26 commissions avec l'équipe du Pôle technique EVOLIS

17 commissions dans le cœur de métier d'EVOLIS

291 experts industriels nommés par EVOLIS dans les commissions UNM

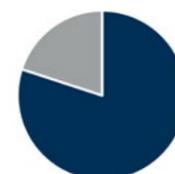
21 instances européennes ou internationales stratégiques (responsabilité française et secrétariat UNM)

Dans les 17 commissions cœur de métier :



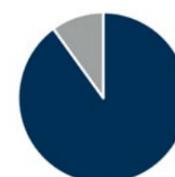
59% ont des utilisateurs

■ Utilisateurs
■ Autres



80% des commissions traitant de sécurité des machines avec participation INRS

■ Sécurité des machines
■ Autres



90% des commissions traitant de sécurité des machines avec participation Ministère du travail

■ Sécurité des machines
■ Autres

LA NORMALISATION : PRINCIPAUX ENJEUX

La normalisation est un vecteur de développement pour les entreprises. C'est un outil qui soutient/ accompagne les industriels dans leur volonté de développer leurs exportations.

LES ENJEUX

De manière générale, si les discussions sont techniques les enjeux sont de plusieurs ordres :

- **industriel** avec un référentiel technique complet et à jour (connu et reconnu) permettant d'harmoniser les prescriptions dans plusieurs pays et ainsi rationaliser les productions,
- **économique** avec des prescriptions claires limitant les éléments sujets à interprétations avec les autres opérateurs économiques et administrations augmentant ainsi la confiance et permettant aux concepteurs constructeurs de développer des équipements avec un niveau d'exigence identique à tous les metteurs sur le marché,
- **juridique** avec de futures normes harmonisées donnant présomption de conformité aux législations européennes pertinentes, notamment la directive « machines ».

LA NORMALISATION EST UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT POUR LES ENTREPRISES.

Dans tous les cas de figures, il s'agit d'anticiper le contenu des futures exigences qui s'appliqueront aux équipements neufs.

Dans certains cas, il peut s'agir aussi

d'éviter que de nouvelles prescriptions constituent des obstacles au développement de nouveaux produits ou à l'inverse d'amortir des coûts de développement liés à certaines innovations en portant de nouvelles exigences dans la norme, afin que ces dernières s'appliquent également aux concurrents.

Enfin, la normalisation peut être aussi un moyen de promouvoir un savoir-faire français en intégrant par exemple des conceptions particulières d'équipement dans les normes internationales (exemples récents avec des concepts de machines mixtes comme les répanduses-gravillonnes synchrones dans le domaine de l'entretien des routes ou les trancheuses avec système de pose mécanisée pour les travaux de pose de câbles ou de fibre optique), c'est aussi un outil efficace pour collecter de l'information sur ses concurrents ou provenant d'organismes étrangers, en vue de préparer de futures innovations.

C'est souvent pour plusieurs de ces raisons que nos industriels s'impliquent ou ont intérêt à s'impliquer aux côtés d'EVOLIS. Les exemples présentés dans ce numéro spécial en témoignent.

UN MODÈLE EUROPÉEN QUI S'EXPORTE

Il n'est pas rare que les normes européennes soient reprises dans certains pays extérieurs à l'Union européenne. Tout d'abord parce que des accords passés entre les organismes européens de normalisation (CEN/CENELEC) et leurs homologues hors UE promeuvent le modèle des normes européennes (EN) harmonisées à l'étranger au point que ces dernières sont reprises dans les collec-

tions nationales de certains pays. C'est notamment le cas pour le secteur des machines.

Par ailleurs, le développement croissant de normes internationales dans le cadre des accords de Vienne (EN ISO) est aussi un vecteur de dissémination du modèle européen.

Les normes européennes ont une forte reconnaissance au niveau mondial et s'investir dans la normalisation européenne peut aussi permettre de toucher des marchés hors UE. La liste à jour de pays reprenant les normes clés de chacun des 35 groupes produits suivis à EVOLIS est disponible sur le site internet dans la [rubrique Base de données](#) (réservée aux adhérents).

RICHARD CLEVELAND,

Directeur du Pôle Technique Environnement



« Une organisation est en place pour répondre aux besoins des industriels dans le domaine de la normalisation. Au-delà de l'investissement dans différents projets de rédaction de normes, une personne est en charge du suivi de la politique de normalisation européenne (cf. encadré p.3 EVOLIS écrit au Délégué Interministériel aux Normes). Comme la normalisation n'est pas ancrée dans la culture industrielle française (comme elle peut l'être Outre-Rhin), il est souvent nécessaire d'échanger au démarrage de tout projet avec la Direction de l'entreprise pour s'assurer d'un engagement dans la durée d'un collaborateur de l'entreprise, dont la fonction ne prévoit bien souvent pas de participer à des groupes de normalisation. »

FELICIA LANGE,

PDG, Klac Industrie



« Lorsque notre PME a été sollicitée par notre organisation professionnelle pour participer à la rédaction d'une norme internationale sur la sécurité des attaches rapides, j'étais Directrice export. Les réunions nationales organisées par notre organisation professionnelle avec tous

les acteurs français mobilisés et la collaboration étroite avec l'organisme de prévention allemand ont véritablement permis de peser à chaque rendez-vous international. Ensemble nous avons obtenu des avancées importantes dans le monde des attaches rapides. Ces travaux nous ont permis de collecter de l'information sur l'accidentologie, les attentes d'organismes de prévention à l'étranger, les besoins des utilisateurs, mais aussi sur nos concurrents. Cela a même été une source d'inspiration importante pour le développement de nouveaux produits. D'ailleurs, une de nos innovations inscrite dans le sillage de ces travaux normatifs a été primée pour ses sécurités en 2012 à INTERMAT.

Nous avons pu compter sur EVOLIS pour nous éclairer sur les règles et le fonctionnement, jouer un rôle d'entraînement des différents acteurs français, faire passer des messages en réunions et de manière générale nous permettre de nous concentrer sur l'apport d'idées et d'arguments pour influencer le contenu de la norme. Enfin, nous avons aussi pu bénéficier par l'intermédiaire d'EVOLIS, d'une aide financière en tant que PME, ce qui a favorisé à l'époque l'accord de notre Direction pour mon engagement le temps de la durée des travaux à l'ISO. »

OLIVIER REILLON,

Directeur du Développement, Acmar



« La conformité avec la norme est une manière d'assurer la performance de l'équipement, ainsi que la sécurité de l'opérateur et de l'environnement.

La normalisation est un rempart contre la concurrence déloyale. Nous avons travaillé pendant près de 3 ans sur la norme NF ISO 15643, concernant les répanduses gravillonnes synchrones. Nous avons pu compter sur la présence d'EVOLIS pour nous représenter lors des réunions, mais aussi pour les missions de veille autour de la démarche qui ont permis de rester vigilant et d'être alertés chaque fois que nécessaire. Le prix peut varier du simple pour un équipement qui n'est pas soumis à la norme au triple pour un équipement qui respecte toutes les exigences de la norme !

La normalisation est essentielle à l'export, elle offre une reconnaissance mondiale. La normalisation est un sujet complexe. Et pour EVOLIS, il s'agit d'une démarche ancrée dans ses missions. C'est donc tout naturellement que nous nous sommes appuyés sur l'expertise et sur la représentativité offertes par EVOLIS. »

RÔLE DE L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE

OBSTACLES INHÉRENTS À LA NORMALISATION

Il y a des obstacles inhérents au processus de normalisation lui-même qui freinent la participation des entreprises. Parmi les pré-requis nécessaires pour participer de manière efficace à la normalisation, il y a d'abord l'usage de la langue anglaise, mais aussi la connaissance des règles de rédaction des normes, des règles de fonctionnement du process, des instances et des rôles de chacun. C'est aussi un univers où la temporalité est très différente de celle d'une entreprise et où il y a beaucoup de formalisme. S'ajoute à cela un autre point qu'il ne faut surtout pas négliger et qui a trait au sentiment dans la capacité à pouvoir infléchir le cours des choses. Nous savons par expérience qu'un industriel qui part seul en normalisation internationale ne reviendra pas aux réunions suivantes.

UN INDUSTRIEL QUI PART SEUL EN NORMALISATION INTERNATIONALE NE REVIENDRA PAS AUX RÉUNIONS SUIVANTES.

Comme il est primordial d'éviter de rentrer dans le cercle vicieux conduisant à un affaiblissement de la représentativité et par voie de conséquence à une réduction des réunions internationales en France au profit d'autres pays, il revient à l'Organisation Professionnelle de faire vivre le vivier d'experts français.

Par ailleurs, EVOLIS met à la disposition de ses adhérents les moyens de se dégager d'un maximum d'obstacles inhérents à la normalisation ; la montée en compétences d'un expert en normalisation est longue et celui-ci peut se retrouver isolé à l'échelon européen ou international. Autant d'écueils qui peuvent être évités en s'appuyant sur l'Organisation Professionnelle.

MATTHIEU CORNIC

Engineering Manager - Safety Expert
BA Systèmes - Alstef Group



« Les normes aident les fabricants à renforcer la confiance des clients et à ouvrir les marchés en rendant les produits comparables dans le monde. Or les fabricants ne sont pas toujours armés pour l'analyse de conformité sur les normes, très différente de l'analyse

fonctionnelle à laquelle ils sont habitués. Experts de leurs produits, les industriels maîtrisent parfaitement la conception, l'utilisation et la sécurité de leurs équipements. Le processus de normalisation est un processus long qui s'appuie sur une démarche de consensus entre différents fabricants issus du monde entier. Porter la voix des fabricants français est essentiel. L'accompagnement d'EVOLIS est précieux dans la normalisation tant en termes de représentativité qu'en termes d'expertise. La publication de la première norme internationale sur les AGV a nécessité 6 ans de travaux. Cet aboutissement apporte un réel avantage concurrentiel en nous positionnant de fait comme un acteur de référence. Par ailleurs, en étant en amont de la publication de la norme, le fabricant acquiert un temps d'avance sur ce qui va être appliqué. Il faut souligner que l'apport de la normalisation est collectif en préservant les fabricants de concurrents déloyaux qui ne respectent pas l'état de l'art. »

RÔLE D'EVOLIS

EVOLIS, accompagne ses membres tout au long du processus de normalisation et joue un rôle :

- de **stimulus** en maintenant et développant un vivier d'experts français, mais également préventeurs, ministères et clients
- d'**accompagnement** des industriels dans les différentes étapes d'élaboration

des normes, en étant force de proposition, en jouant le rôle d'expert, secrétaire, chef de projet, voire président

- d'**influence** et de cohésion sur les positions et la stratégie française
- de **nomination** des industriels, en tant qu'experts des produits, aux niveaux français et international
- **administratif**, notamment pour les démarches liées aux aides dédiées aux PME
- d'**entraînement** en contribuant à la formation d'une dynamique de groupe entre experts français
- de **suivi de la politique européenne de normalisation** (voir encadré ci-dessous relatif au courrier adressé au DIN)

Le collaborateur désigné par l'entreprise (pour quelques jours / semaines par an suivant le projet) sera ainsi « coaché » de façon à pouvoir se concentrer sur la seule fourniture de la « matière technique », support indispensable à l'élaboration d'une position française. Avant toute implication dans un nouveau projet, l'organisation professionnelle doit s'assurer d'un engagement dans la durée. La normalisation ne faisant généralement pas l'objet d'attributions clairement confiées aux collaborateurs (surtout en France), il est nécessaire de discuter de cet engagement dès le départ, ce qui passe parfois par un échange avec la direction de l'entreprise.

EVOLIS ÉCRIT AU DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL AUX NORMES

Politique de normalisation européenne

EVOLIS s'assure que ses adhérents sont représentés et/ou accompagnés tout au long de ce processus normatif car ce travail, aussi enrichissant soit-il, peut s'avérer frustrant, surtout depuis la jurisprudence Elliot de la Cour de Justice de l'Union Européenne selon laquelle les normes harmonisées font partie du droit européen, et l'instauration en 2018 de nouvelles règles rédactionnelles par la Commission Européenne (notamment la fameuse annexe Z, présente dans chaque norme harmonisée et qui établit une correspondance entre les clauses de la norme et les exigences pertinentes de la directive qu'elle adresse). La Commission Européenne a par ailleurs renforcé son contrôle sur le contenu des normes harmonisées, occasionnant de nombreux retards de publication, et une grande incertitude quant à leur citation au Journal Officiel de l'Union Européenne.

Ainsi avant 2018 la Commission publiait chaque trimestre au JOUE (sous la rubrique C « Communication ») la liste des nouvelles normes harmonisées publiées par le CEN-CENELEC. Aujourd'hui le rythme des citations (désormais sous la rubrique L « Législation ») est pour le moins erratique, les deux dernières décisions d'exécution ayant été prises à 11 mois d'intervalle.

Cette situation dégradée a justifié l'envoi par EVOLIS d'un courrier au délégué Interministériel aux Normes, le 15 mars 2021, en vue de l'alerter sur les dysfonctionnements criants du processus d'harmonisation des normes, conséquence d'une augmentation de la bureaucratie.

EVOLIS ET LA NORMALISATION : UNE DÉMARCHE ENCADRÉE

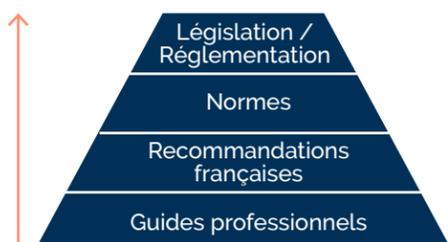
Au sein d'EVOLIS, nous nous intéressons aux normes liées aux produits plutôt qu'aux process. Que cela soit une norme de terminologie visant à adopter un langage commun sur les termes et définitions des produits et de leurs spécifications commerciales, une norme de performance permettant aux utilisateurs de comparer les équipements suivant des critères objectifs et harmonisés ou une norme de sécurité, elles ont toutes pour but de mieux cadrer la mise sur le marché des futurs équipements.

LA NORME HARMONISÉE : UN STATUT PARTICULIER POUR UNE RECONNAISSANCE RENFORCÉE

La norme est certes le plus souvent d'application volontaire, mais étant le fruit d'un travail associant l'ensemble des parties prenantes, c'est un document de référence connu et reconnu qui a une valeur importante dans la hiérarchie des textes qui gouvernent les produits. D'autant plus, si la norme est européenne (voire internationale) et qu'elle est harmonisée en

**DANS LE MONDE ULTRA
RÉGLEMENTÉ DANS LEQUEL
NOUS ÉVOLUONS,
LES NORMES SONT UN OUTIL
ESSENTIEL EN VUE DE
LA MISE SUR LE MARCHÉ
DES PRODUITS**

référence à une législation européenne. Dans le monde ultra réglementé dans lequel nous évoluons, les normes sont un outil essentiel en vue de la mise sur le marché des produits. C'est le cas notamment des normes venant en appui d'une législation européenne et en particulier des normes dites « harmonisées » qui une fois référencées au Journal Officiel de l'Union Européenne, confèrent au fabricant, une « présomption de conformité » aux différentes exigences réglementaires qu'elles couvrent (exemple Directive « Machines »).



**Hiérarchie des textes
gouvernant les équipements**

FRANÇOIS WINTERGERST

V.P. Sales & Service Region, South Europe and North Africa (Sena), Metso Outotec



« Attachés à la prise en compte des aspects sécurité dans les carrières, c'est à l'initiative d'EVOLIS que nous avons entamé une démarche de normalisation. Et dès le début, il m'est apparu que nous avions là un élément de différenciation par rapport à d'autres constructeurs hors Europe.

Il nous a fallu 13 ans pour que la norme EN 1009 Machines et installations de carrières et mines soit publiée. C'est un processus long qui demande de la persévérance. Le support indéfectible d'EVOLIS a été précieux, notamment en assurant le secrétariat des GT et la représentativité au sein des réunions ou bien en s'appuyant sur son réseau tant au niveau France qu'au niveau Europe.

La normalisation a été une opportunité extraordinaire de formation et d'échanges. J'ai eu à animer des groupes de travail multiculturels ce qui apporte une ouverture sur le monde passionnante. Cela a donné lieu à des échanges d'une grande richesse sur les aspects technologiques.

Une grande partie de nos ventes se font hors Europe, cependant, la demande la plus sophistiquée vient d'Europe. Pour un groupe international comme le nôtre, l'implantation industrielle de notre usine à Mâcon a été déterminante pour lancer cette démarche depuis la France.

En tant que leader, il nous apparaît essentiel que l'innovation technologique soit couplée à la sécurité et à la protection des personnes. Notre présence et notre implication dans les instances de normalisation nous permet d'être à la pointe tant en conception d'installation, qu'en conception de machines. L'aboutissement de la norme EN 1009 a renforcé notre souhait de poursuivre dans cette voie. Le principal gage de succès dans la normalisation c'est la continuité, car l'échelle de temps est très différente de celle que nous connaissons dans l'industrie. »

ROBERT DODANE

Corporate Quality Manager Wilo, Président du Comité de Pilotage EVOLIS



« Par le passé, les normes produit étaient plutôt perçues comme relatives à la performance. Aujourd'hui, dans le contexte européen, elles encadrent beaucoup plus les questions relatives à la Sécurité ou l'Environnement en lien ou en réponse à des exigences réglementaires. Dans nos métiers, elles sont devenues incontournables pour accéder au marché. Être impliqué dans le processus de normalisation, aux fabricants d'anticiper et bien souvent d'avoir un avantage concurrentiel, ainsi qu'une ouverture sur les marchés extérieurs.

On hésite souvent à se lancer. S'il est vrai que le « temps » de la normalisation n'est pas le même que celui des entreprises, investissement de ressource, difficulté de compréhension des mécanismes, manque d'agilité, domaine « réservé », sont autant

de faux clichés qu'il faut démystifier.

La normalisation repose sur un triptyque dans lequel le fabricant apporte la matière première, les compétences techniques, le Bureau de Normalisation (Union de Normalisation de la Mécanique par exemple) sa connaissance des règles, sa rigueur et l'Organisation Professionnelle le côté stratégie. Il y a 15 ans, je n'imaginais pas présider un jour un Comité ISO.

Au-delà des bénéfices tirés par l'entreprise, des questions techniques ou réglementaires, s'engager dans la normalisation est aussi une démarche enrichissante sur le plan personnel de par les contacts et les échanges qu'elle permet avec d'autres experts, d'autres cultures.

N'attendez plus... Essayez ! »

BRUNO RONI-DAMOND

Vice President Engineering, Manitowoc Cranes



« L'influence de la normalisation ne cesse de monter au point de devenir un des facteurs prépondérants au cahier des charges d'un nouveau produit, parfois même pour la création du nouveau produit lui-même. Pour des raisons évidentes, nos produits (grues à tour) sont conformes aux dernières normes de sécurité. En parallèle, comme nous exportons dans le monde entier, nous devons aussi être conformes aux normes globales et locales pour satisfaire aux exigences de nos clients et fournisseurs.

**LA NORMALISATION,
UN CORPS DE MÉTIER À
PART ENTIÈRE DANS
NOTRE ORGANISATION**

Ces dernières années nous avons pris une part très active dans la création des normes liées à nos produits qu'elles soient ISO ou EN. Nous avons désigné de nombreux experts au sein de l'entreprise qui participent activement aux comités normatifs, gèrent les normes en interne et apportent leur expertise éclairée à l'ensemble de l'entreprise. En plus d'être un corps de métier à part entière dans notre organisation, la norme est devenue un langage qui nous permet une communication claire en terme de sécurité et de performance avec nos clients, fournisseurs, autorités locales, douanes, organismes de contrôle, bureaux de calcul... EVOLIS nous a toujours soutenu, dans nos démarches bien sûr, mais surtout en nous donnant une vision stratégique et un support sans faille. »

MOHAMED CHETTIBI

Président
AMCS Technologies



PME

« Nous avons fait le choix de participer de manière très active (en collaboration avec nos confrères français) à la rédaction de la première norme européenne relative à la sécurité des dispositifs anticollision des grues à tour (EN 17076). Jusqu'à 4 personnes de notre PME ont été mobilisées tout au long du projet, avec un système de rotation suivant la nature des sujets abordés (stratégie ou technique) et le niveau de technicité requis. Notre intérêt à participer à ce projet a été multiple :

- augmenter la confiance des clients en leur garantissant un niveau de sécurité élevé à l'utilisation des dispositifs anticollision et
- mieux réguler le marché vis-à-vis de concurrents étrangers autour d'exigences communes applicables à la mise sur le marché de tout nouveau dispositif anticollision

Aujourd'hui nous utilisons la nouvelle norme européenne récemment publiée, comme un argument commercial pour ex-

porter en Europe, sachant que certaines régions hors Europe comme les Émirats Arabes Unis reconnaissent le modèle des normes européennes de sécurité.

S'investir dans la rédaction de cette norme européenne est pour notre entreprise un vrai moteur de développement à l'international. »

CHRISTOPHE BACHMANN

PDG, Noremat



ETI

« En 2001, lorsque notre entreprise était encore une PME, la normalisation était déjà identifiée comme un élément de la stratégie de développement à tel point que notre organisation professionnelle mettait en place avec le ministère de l'équipement un nouveau comité technique européen en charge des normes de terminologie, de spécifications commerciales et de performance des matériels d'exploitation des routes (matériels d'entretien des accotements, de viabilité hivernale et de nettoyage des chaussées).

Grâce à ce comité dont nous assurons la présidence et le secrétariat depuis l'origine, nous avons pu promouvoir au ni-

veau européen notre doctrine française dans le domaine des faucheuses-débroussailluses. Lorsque la norme définit précisément les spécifications commerciales pour caractériser correctement une machine, elle favorise le dialogue avec le client grâce à un vocabulaire commun tout en lui permettant de comparer l'offre des différents fournisseurs, suivant des critères objectifs. Notre implication en normalisation européenne s'est aussi manifestée dans d'autres travaux liés cette fois à la sécurité et à l'ergonomie de nos machines. Grâce à l'accompagnement constant d'EVOLIS durant plusieurs années, nous avons totalement réécrit la norme qui est liée à la directive européenne "sécurité des machines", avec pour objectif général de tirer la profession vers le haut. Nous avons commencé par supprimer des catégories de machines désignées avec des termes issus des brochures commerciales de nos concurrents étrangers et qui n'étaient associés à aucune exigence de sécurité et nous avons a contrario introduit des machines utilisées sur le marché français avec de nombreuses exigences, liées notamment aux risques de projections et à l'ergonomie au poste de conduite visant la réduction des risques de troubles musculo-squelettiques des opérateurs. Grâce à un jeu d'alliances au niveau européen mené par EVOLIS nous avons pu contre-carrer le représentant de la prévention en Allemagne qui s'opposait à l'introduction de nos machines dans la norme européenne. »

POUR CONNAÎTRE L'IMPLICATION DE NOTRE PROFESSION EN NORMALISATION, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET :



BTP

A
[Accessoires de levage](#)
[Agitateurs et mélangeurs](#)
[AGV](#)
[Ascenseurs et monte-grutiers](#)

C
[Chariots industriels](#)
[Chariots télescopiques](#)
[Chevilles](#)
Clouage
Compresseurs, pompes à vide
Concassage criblage mobile
[Convoyeurs pour charges isolées](#)
[Convoyeurs pour le vrac](#)



Fluides

E
[Engins de terrassement](#)
[Équipements pour la préparation des matériaux](#)
[Équipements pour le battage et le forage](#)
[Équipements pour le béton](#)
[Équipements pour les travaux souterrains](#)

G
[Grues mobiles](#)
[Grues à tour et systèmes anti-collision](#)

M
[Machines 2nd œuvre](#)
[Machines compactes](#)
[Matériels d'entretien des routes](#)
[Matériels de construction des routes](#)
Moteurs et turbines



Manutention

N
[Nacelles suspendues](#)
[Nacelles élévatrices](#)

P
[Pompes](#)
[Ponts roulants et potences](#)
[Produits diamantés](#)

R
[Rayonnages et équipements de stockage](#)
Robinetterie bâtiment
[Robinetterie gaz](#)
[Robinetterie industrielle, actionneurs](#)
Robinetterie sanitaire

T
[Tables élévatrices](#)
[Transtockeurs et navettes](#)
[Treuils et palans](#)

LA NORMALISATION : UN OUTIL ESSENTIEL ✓

Fondée sur la recherche de consensus, la normalisation est un processus long qui implique de nombreux acteurs.

Le rôle de l'industrie est primordial dans la normalisation, le développement des normes est principalement initié en fonction des besoins du marché.

LES ORGANISMES DE NORMALISATION :



CATHERINE LUBINEAU

Directeur Technique, UNM



« L'UNM est un véritable soutien à la profession :

- Pour aider à la mise en œuvre de la stratégie de la profession de façon globale, en accompagnant les experts dans le travail normatif et en facilitant la vie des experts engagés dans le travail de normalisation,
- En assurant le secrétariat d'instances de normalisation européennes et internationales présidées par des industriels d'EVOLIS.

Nous avons déjà eu la démonstration que la réunion de nos réseaux EVOLIS-UNM était un puissant outil pour peser dans l'écosystème. Cette réunion des forces s'exerce notamment lorsqu'il s'agit de prendre de nouvelles responsabilités, d'empêcher la création d'un nouveau comité qui serait nuisible pour les intérêts français, de pousser la création d'un nouveau sujet, de choisir la bonne filière pour faire passer une position française.

EVOLIS a bien compris les enjeux de la normalisation, pour les industriels. EVOLIS est une véritable interface entre les différents pays et les industriels pour promouvoir les positions de la profession à défendre au sein des commissions de normalisation. EVOLIS est d'ailleurs Profession pilote sur l'économie circulaire.

EVOLIS s'inscrit parfaitement dans le triptyque de la normalisation :

- Soutien technique par le CETIM,

- Maîtrise des processus de la normalisation européenne et internationale par l'UNM,

- Stratégie apportée par l'Organisation Professionnelle.

Triptyque que nous envient les autres pays, tant il donne une réelle force ! »

GILLES MENY

Directeur Ventes Stratégiques Global, Produits d'agitation, Milton Roy Mixing



« Dans le domaine des agitateurs, nous sommes de véritables pionniers. Nous sommes le seul pays en Europe, à avoir établi des normes pour les agitateurs. Après presque 10 ans de travail d'équipe et la création de 3 normes, notre objectif est de profiter de cette avance pour élever ces normes au niveau européen et donc baser les futures normes européennes sur les textes français. Et notre but à terme est d'atteindre le graal avec des normes ISO inspirées des normes françaises. C'est un travail de longue haleine, avec une échelle de temps très différente de celle de l'industrie. Néanmoins, c'est un moyen de se protéger de la concurrence étrangère. Notre état d'esprit consiste à permettre à nos clients de bénéficier de ces normes. Ils peuvent ainsi comparer les performances des équipements sur des méthodes de calcul comparables. On comprend bien que les enjeux de la normalisation relèvent du collectif. Et c'est ce sens du collectif qui

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une confusion est très souvent faite entre normalisation et réglementation.

Cette confusion est souvent entretenue par un sens plus large donné au terme «normalisation». À titre d'exemple, l'inflation normative pesant sur les collectivités locales dont il est question parfois dans les médias ou rapports parlementaires, renvoie à des textes d'application obligatoire, c'est-à-dire des textes réglementaires issus dans cet exemple du code de l'urbanisme ou du code de la voirie, etc.

Schématiquement, il faut distinguer la normalisation définissant des caractéristiques et des règles volontaires applicables aux activités (produits ou services) fruit d'un consensus entre l'ensemble des parties prenantes d'un marché ou d'un secteur d'activité, de la réglementation qui est un outil utilisé par les pouvoirs publics et les institutions européennes pour définir des exigences générales (sous forme d'objectifs à atteindre) ou techniques et qui sont obligatoires pour les opérateurs économiques.

nous guide tout au long de la démarche. L'équipe d'EVOLIS rompue à ces processus, partage son expérience et son expertise pour nous accompagner à chaque étape. Je participe aux travaux de normalisation depuis presque 10 ans maintenant et mon souhait est de poursuivre cet engagement. Continuer à travailler ensemble, et rattraper notre retard dans le domaine normatif par rapport à l'Allemagne pour que l'industrie française devienne moteur dans la normalisation ! »

NOS PARTENAIRES ✓

Secteur clients



Prévention



Organisation professionnelle de biens d'équipement evolis.org

Directeur de publication : Renaud Buronfosse
Rédacteurs : Marie Poidevin, Richard Cleveland

Conception et réalisation : Clarus Com - 06/2021
Crédits photo : © DR, L'œil Créatif

+33 (0)1 47 17 63 20 contact@evolis.org
45, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie - CS 30080 - 92038 La Défense Cedex

Limites au droit de reproduction : Sur support presse, la Lettre EVOLIS ne peut faire l'objet que d'une courte citation avec mention de la source. Sur Internet, seuls des liens vers le site EVOLIS (www.EVOLIS.org) sont autorisés. Renseignements complémentaires : Renaud Buronfosse, EVOLIS au 01 47 17 63 20.